











Charte des « Membres associés »

La présente charte définit le statut de « Membre associé » de l'opération « MÉTÉO à l'École », les modalités pour acquérir ce statut ainsi que les droits et obligations qui lui sont liés.

Article 1 - Présentation de l'opération « MÉTÉO à l'École »

L'opération « MÉTÉO à l'École », lancée en juin 2009 par le dispositif ministériel « Sciences à l'École », consiste à animer un réseau de stations météorologiques à vocation éducative. Implantées dans des établissements scolaires, les stations météorologiques mesurent des paramètres tels que la température, les précipitations, la pression atmosphérique, la direction et la vitesse du vent, ou l'intensité du rayonnement solaire. Les données enregistrées par ces stations sont en libre accès sur le site d'Infoclimat : www.infoclimat.fr/pedagogie/.

Cette base de données météorologiques régulièrement alimentée constitue un excellent support à la mise en place d'activités pédagogiques nombreuses et variées.

Les établissements impliqués dans l'opération « MÉTÉO à l'École » peuvent être :

- « Membres » de l'opération « MÉTÉO à l'École » : ces établissements sont sélectionnés à la suite d'appels à candidatures et bénéficient d'un prêt de station par « Sciences à l'École » ;
- « Membres associés » de l'opération « MÉTÉO à l'École » : le statut de ces établissements est défini dans la présente charte.

Les enseignants impliqués dans l'opération « MÉTÉO à l'École » :

- développent des projets pédagogiques sur la météorologie et la climatologie profitant de la nature interdisciplinaire de ces thèmes et mobilisant les compétences que peuvent mettre en œuvre les élèves dans de tels projets;
- exploitent avec leurs élèves la station, les données de la station et les données du réseau de stations météorologiques disponibles sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/ pour produire leurs activités pédagogiques;
- travaillent en réseau avec les autres membres de « MÉTÉO à l'École » pour enrichir les possibilités pédagogiques d'utilisation des stations, par exemple pour le suivi d'événements météorologiques ou climatiques, mais aussi pour exploiter la base de données constituée par les différentes stations ;
- transmettent à « Sciences à l'École » les activités menées avec leur classe et les productions éventuelles des élèves ;
- partagent avec les autres membres du réseau les différentes productions réalisées avec les élèves de façon à enrichir leur culture commune en météorologie et climatologie ainsi que celle de l'utilisation des stations de « MÉTÉO à l'École ».

La répartition des stations météorologiques sur le territoire français, la publication des données sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/, les stages de formation des équipes pédagogiques et les échanges permanents entre les enseignants de l'opération ont permis, ces dernières années, la constitution d'un « réseau de stations » très riche et d'un « réseau d'enseignants » très dynamique.

Article 2 - Présentation du statut de « Membre associé » de l'opération « MÉTÉO à l'École »

Les « Membres associés » sont des établissements scolaires *propriétaires* d'une station météorologique Vantage du constructeur Davis Instruments (l'achat et la maintenance de la station sont décidés et pris en charge par l'établissement scolaire).













« Sciences à l'École » intègre les stations météorologiques des « Membres associés » au réseau de stations de l'opération « MÉTÉO à l'École ».

Infoclimat avec « Sciences à l'École » publie les données des stations météorologiques des « Membres associés » sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/.

Les « Membres associés » et les Membres de l'opération « MÉTÉO à l'École » participent à la dynamique de cette action en partageant leurs ressources pédagogiques.

Article 3 - Statut de « Membre associé »

3.1 Pour devenir « Membre associé » de l'opération « MÉTÉO à l'École », les établissements scolaires propriétaires d'une station météorologique proposent leur candidature au comité scientifique de l'opération « MÉTÉO à l'École ».

Les candidatures doivent comporter :

- une fiche de renseignement complétée et signée par le chef d'établissement et l'enseignant référent (téléchargeable sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/);
- un bulletin d'adhésion complété et signé par le chef d'établissement (téléchargeable sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/);
- la charte de « Membre associé » signée par le chef d'établissement et l'enseignant référent.

Les candidatures peuvent être transmises tout au long de l'année scolaire à meteo.ecole@obspm.fr.

Chaque candidature est évaluée par le comité scientifique de l'opération « MÉTÉO à l'École ».

L'obtention du statut de « Membre associé » est subordonnée à l'acceptation de la candidature d'un établissement par le comité scientifique de l'opération « MÉTÉO à l'École » et au respect de l'ensemble des termes de la présente charte, sans restriction ni réserve.

Tout établissement souhaitant devenir « Membre associé » doit avoir préalablement consulté la présente charte des « Membres associés » et s'engager à en respecter l'ensemble des termes, sans restriction ni réserve.

- 3.2 L'opération « MÉTÉO à l'École » se réserve le droit d'exclure, unilatéralement et sans notification préalable, tout « Membre associé » qui ne respecterait pas les termes de la présente charte.
- 3.3 Le statut de « Membre associé » est attribué pour une durée d'un an. Il est reconduit tacitement sous réserve du respect des engagements précisés en 4.1.

Article 4 - Obligations et droits du « Membre associé »

- 4.1. Le « Membre associé » transmet chaque année (au plus tard le 30 juin de l'année en cours) un compte rendu succinct de ses activités dans le cadre de l'opération « MÉTÉO à l'École » (une page au maximum).
- 4.2. Le « Membre associé » a accès à l'intégralité des données et des ressources pédagogiques de l'opération « MÉTÉO à l'École ». Il s'engage à soumettre au comité scientifique de l'opération « MÉTÉO à l'École » ses activités pédagogiques, en vue d'une publication sur le site www.infoclimat.fr/pedagogie/. Ces propositions d'activités devront respecter le format du « Modèle pour les activités partagées » (disponible sur le site https://www.infoclimat.fr/pedagogie/)

Fait à,	le
---------	----

Signature du chef d'établissement :